



Conseil communal
de Gimel

Le 7 décembre 2015

**Municipalité de la Commune de
1188 Gimel**

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal, séance du 4 décembre 2015

Présidence : M. Vincent Frutiger, Président

Le Conseil communal de Gimel,

VU le préavis municipal n° 06-2015 « budget 2016 »

OUÏ le rapport de la commission des finances ;

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

- D'accepter le budget 2016 tel que présenté soit :

Total de revenus : SFr. 9'691'439.00

Total des charges : SFr. 9'943'438.00

D'où un excédent de charges de SFr **251'999.00**

Ainsi délibéré en séance du 4 décembre 2015

Le Président


Vincent Frutiger



La secrétaire


Melissa Gonçalves